

Paris, le 28 aout 2018



Départ de Nicolas HULOT : réaction de la Fédération Nationale de la Pêche en France

La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) rappelle qu'elle a toujours entretenu de bons rapports avec le ministère de la Transition Ecologique et regrette le départ précipité de son ministre d'Etat, Nicolas HULOT.

Elle entend continuer à développer des rapports étroits et constructifs avec son successeur pour que la biodiversité et la politique de l'eau demeurent une priorité gouvernementale avec des objectifs et des moyens adaptés.

Elle entend aussi rappeler son souhait d'une police de **l'environnement** en général, de **l'eau** et de ses **usages** en particulier, créée à partir de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Cette institution devra être dotée de véritables moyens tant humains que financiers et assurée d'une indépendance pour exercer sereinement des missions de police environnementale de plus en plus complexes, dans l'intérêt général.

Réagissant à ce tapage médiatique, le président de la FNPF, Claude ROUSTAN, exprime son agacement. *« La transition écologique ne sort pas grandie de ces manœuvres. L'état alarmant de notre biodiversité requiert la conjugaison de toutes les bonnes volontés, de la part de ceux qui ont pour mission de la protéger. Cette situation nous incite à la sagesse et à prendre la hauteur nécessaire afin que chacun assume ses responsabilités ».*

La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) est l'institution de représentation de la pêche en eau douce et de la protection du milieu aquatique. Elle a été créée par la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 qui lui reconnaît le caractère d'établissement d'utilité publique. Ses deux missions principales sont la promotion du loisir pêche et la protection du milieu aquatique. Elle coordonne les actions et assure la représentation nationale des 1.5 millions de pêcheurs au travers des 94 fédérations départementales de pêche (FDAAPPMA) et de près de 3 700 associations locales de pêche (AAPPMA).

Contact presse : 06 17 95 12 90 / contact@federationpeche.fr